

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine

Direction de l'Urbanisme

Monsieur Thibaut Jossart

Directeur

Mont des Arts, 10-13

B - 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 28/06/2024

N/Réf. : UCL40039_727_PU

Gest. : TS

NOVA : 16/PFD/1943741

Corr DU: Anne-Sophie VANHOUDENHOVE

Nancy DENAYER

UCCLE. Rue du Repos 9 - 103

(= partiellement en zone de protection de l'ensemble classé du Cimetière du Dieweg)

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: Rénover les trottoirs de la rue du Repos (tronçon entre l'avenue Wolvendael et le Dieweg)

Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 19/06/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 26/06/2024, concernant la demande sous rubrique.



Contexte patrimonial (@ BruGIS)



Vue de la rue du Repos (@ Google Streetview)



Situation existante et situation projetée (document extrait du dossier de demande)

Avis

Les transformations projetées n'auront pas d'impact négatif sur les vues vers et depuis le cimetière du Dieweg classé. Le projet n'appelle donc pas de remarques d'ordre patrimonial.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

S. VAN ACKER
Président

c.c.: lleirens@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; avis.advises@urban.brussels ; crms@urban.brussels